

**Compte rendu de la 54^{ème} Assemblée Générale du Comité
Drôme Ardèche de Handball**

Salle Simone Signoret à la Mairie de LIVRON

Samedi 14 Juin 2014 à 13h30

PROCES VERBAL

Début de séance à 13h30.

Mr BERNARD, Maire de LIVRON, remercie le comité d'avoir choisi Livron comme ville de réception de l'Assemblée Générale, il en est encore plus heureux du fait que lui-même entretienne de précieux liens avec le monde du Handball. Il rappelle qu'il est prêt à aider les clubs si le besoin s'en fait sentir, et souhaite à l'Assemblée une très bonne réunion.

Mr FRANCON, président du club de Livron salue l'assemblée et adresse un message de félicitations au Comité pour le travail accompli durant cette saison. Le club est très fier de recevoir l'Assemblée générale du comité.

Madame Chapelon, présidente du comité remercie les personnalités et les représentants des clubs de leur présence.

Mme Chapelon Martine ouvre la 54^{ème} assemblée générale en présentant les personnalités présentes : Mme Odette DURAND Présidente du CDOS de la Drôme qu'elle remercie vivement de sa présence et de son soutien pendant cette saison ; Mr Alain RIPERT, président de la Ligue Dauphiné/Savoie HB qu'elle remercie aussi pour son accompagnement cette saison ainsi que pour sa venue; Mr Olivier BERNARD, Maire de Livron. Elle excuse les absences du président du Conseil Général Ardèche Hervé SAULIGNAC, du Vice-Président chargé des Sports au Conseil Général Ardèche Denis LACOMBE, du Directeur Général des Services du Conseil Général de la Drôme Joël CREMILLIEUX, du Président du CDOS de l'Ardèche André ARMAND, du Directeur de la DDCSPP de l'Ardèche Didier PASQUIET, Mr LIPANI Directeur de l'UNSS 26 ainsi que celle de M. Stéphane MOSCA et Bertrand THIEVENT retenus par le colloque des techniciens de la zone Sud Est.

APPEL DES CLUBS :

CHARMES//ALGG/LES OLLIERES/LE POUZIN/PRIVAS/RUOMS VALLON/TAIN VION TOURNON/ST ETIENNE AUBENAS/LE TEIL/HBGG/RHONE EYRIEUX/ANNONAY/ARDECHE MERIDIONALE/ SABLONS SERRIERES/LAMASTRE/ VIVI-HAND /VIVARIS/TILLEUL sont présents.

DROME HBPEAGEOIS/LORIOL/SUZE LA ROUSSE/ST RAMBERT/ST VALLIER/VALENCE/BOURG LES VALENCE/DIE /ROMANS/TRICASTIN/LIVRON/ETOILE BEAUVALLON/ST DONAT/USMC/CHABEUIL/ ALBON/RHODIA/ ST MARCEL LES VCE sont présents.

ST AGREVE et DIEULEFIT sont absents.

Quorum : 36/38 clubs sont présents soit 164/168 voix.



Depuis 1960 - Handball2607.org
L'assemblée générale peut valablement délibérer.



Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2012.2013 : adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT : Martine CHAPELON

« Bonjour à tous et à toutes,

Le quorum étant atteint, nous pouvons débiter cette 54^{ème} Assemblée Générale.

Il est temps pour moi de faire le bilan de la saison écoulée.

Du point de vue sportif, le comité enregistre une série d'accession en effet le DHBBDP retrouve la D2 féminine, à noter aussi le maintien des autres collectifs féminins en National (Le Pouzin ; Le Teil, Etoile/Beauvallon et Livron)

Le HBGG rejoint le Pré-National masculin, Charmes en masculin et Etoile/Beauvallon en féminin accèdent à la poule Excellence régionale. Livron évoluera la saison prochaine en Honneur Régional masculin.

Il faut aussi signaler la présence de deux équipes, GGAHB en quart de finale et Saint Rambert d'Albon en demi-finale de la coupe de France. La sélection masculine 2000 qui termine seconde du 3^{ème} tour avant les finalités des championnats de France. Cependant des regrets pour le club de HBRE qui quitte le niveau National et pour ceux qui sont relégués en divisions inférieures.

Je profite de ce moment pour leur adresse tous mes encouragements pour la saison à venir.

Je dirai que cette première année de présidence fut l'année des changements.

D'abord dans le fonctionnement de notre comité, nous avons dû externaliser notre comptabilité et salarier Anaïs qui vous a accueilli à votre arrivée. Il nous a fallu travailler différemment du fait de la répartition des tâches incombant aux dirigeants nouvellement élus : le secrétariat général, la présidence de la commission d'arbitrage, de la commission de développement et de la discipline. Nous avons su surmonter toutes ces turbulences et je tiens à remercier tous les dirigeants de clubs pour leur compréhension.

Ensuite les changements sont aussi intervenus dans l'affichage de nos objectifs. Nous avons répondu à nos partenaires institutionnels qui nous demandaient de nous engager sur certaines thématiques telles que :

- L'éducation au travers du respect des valeurs du sport
- L'accessibilité des publics à la pratique sportive pour le plus grand nombre
- L'animation territoriale

Ce qui nous a amené à signer un nouveau contrat de partenariat pour les 3 ans à venir avec les Conseil Généraux de la Drôme et de l'Ardèche.

Il y a aussi les attentes fédérales qui nous demandent de nous inscrire dans un projet territorial regroupant les comités de notre Ligue.

Nous avons annoncé à l'Assemblée Générale précédente que nous souhaitions accompagner les clubs. Nous nous sommes efforcés de répondre à leurs sollicitations et nous allons vous présenter un projet qui sera soumis au vote dans quelques instants. Je ne voudrais pas clore ce rapport sans remercier les membres du Conseil d'Administration qui ont du faire face à la multitude et à la diversité des sollicitations engendrées par tous ces désagréments, mais aussi au personnel qui assure avec sérieux les tâches qui leurs sont confiées. »

Rapport moral de la Présidente : adopté à l'unanimité.

Bilan financier

Madame Nathalie DESPERT intervient en qualité de représentante du cabinet comptable IN EXTENSO avec lequel nous travaillons depuis le milieu de la saison.

Adopté à l'unanimité. Attestation + bilan

RAPPORT D'ACTIVITES

BILAN SECRETARIAT GENERAL : Mme Denise QUEYREL

Cette saison 2013-2014 a été particulièrement difficile pour plusieurs raisons (absences au secrétariat, nouvelles demandes fédérales et des collectivités territoriales). Mais avec Martine et les membres du Conseil d'administration, nous espérons avoir rempli nos missions pour le bien de nos territoires, du Comité et du Handball.

Depuis avril 2013, avec l'aide d'Henri CORMANN, nous avons travaillé sur notre projet associatif, ce qui nous a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Celui-ci a servi de base au contrat d'objectif signé avec les conseils généraux. Suite à l'écriture du projet associatif, Martine a demandé aux présidents de commissions de s'investir dans un projet commun afin que chacun apporte sa pierre à l'édifice. Aussi un groupe de travail s'est réuni pour proposer un projet sur une catégorie d'âge non compétitive où chaque acteur de notre sport pourra apporter du renouveau et servira de support pour de la formation de joueur, d'arbitre, de technicien ou de dirigeant. Celui-ci vous a été présenté lors des réunions de secteurs.

En concertation avec les présidents de commission, nous avons mis en place un mode de fonctionnement afin de respecter les règles de bien vivre ensemble. J'espère que chaque membre du Comité le respectera pour le bien de toutes et de tous. Daniel CONSTANTINI a dit lors de entretien au quotidien Sud-ouest en 2013 : « Il faut tout d'abord miser sur la qualité individuelle des joueurs comme des travailleurs, chacun doit être performant dans ce qu'il fait. La deuxième valeur essentielle, c'est d'accepter les règles du collectif. Ce respect du collectif nécessite trois devoirs : l'allocation à une tâche précise, ne pas ignorer le travail de l'autre et, enfin, la synchronisation des personnes ensemble. C'est ce qui fait le liant dans une équipe professionnelle. »

J'espère que pour le reste du mandat, chacun et chacune respectera les autres. Afin que nous puissions aller de l'avant tous ensemble.

Je tiens à vous remercier pour tout le travail effectué dans vos clubs, le handball part de vous. Tous les labels que vous avez obtenus (Arbitrage et Ecole de handball) sont la preuve du travail que vous effectuez au quotidien. Sans l'investissement des bénévoles, nos associations ne pourraient pas avoir ces résultats. Cette réussite est la leur.

Je félicite tous les clubs Drôme-Ardéchois pour leur résultat sportif et particulièrement : Maintien en Pro D2 du VALENCE HB ; Le DROME HB BOURG DE PEAGE qui accède à la D2 ; tous nos collectifs jeunes et Seniors qui se sont distingués sur les terrains départementaux, régionaux ou nationaux. A noter aussi que la section sportive de Briffaut, elle est vice-championne de France UNSS.

Pour terminer je tiens à remercier Anaïs, qui remplace Cathy depuis février, et qui a pris très à cœur son travail.

Adopté à l'unanimité

BILAN COMMISSION ARBITRAGE : M. MARIUSSE Claude

Je tiens à présenter mes excuses aux clubs de l'Ardèche qui en Coupe de France départementale se sont retrouvés sans arbitre. Nous avons noté cette année que dans nos interventions la commission d'arbitrage est présente sur les compétitions de l'UNSS. Il est important de souligner qu'une paire d'arbitre (CORTES/LESAGE) antérieurement récompensée a été retenue pour arbitrer un tournoi international en Allemagne, le Tournoi des 4 Moteurs. De plus une seconde paire elle aussi mise à l'honneur lors de la remise des prix de tout à l'heure est à citer, Romain BOITEL et Rudy ROME ont fini 5ème sur 19 pour leur première année en groupe 4.

Pour ma première saison à la tête de la commission départementale d'arbitrage j'ai observé et découvert toute la gestion d'une telle structure qui est sur la brèche tous les week-ends de compétitions. Malgré ma présence au sein de cette commission depuis un certain nombre de saisons je me suis souvent trouvé confronté à modifier certaines décisions ou organisations que je souhaitais mettre en place avec la commission.

Modification organigramme

Lors de la première réunion de la CDA le 06/07/2013 j'ai simplifié l'organigramme de la commission en la réduisant à 6 pôles d'actions (JA, Arbitres, Formations, Finances, CMCD, Communications) avec pour chacun un référent responsable de chaque pôle.

La commission s'est réunie 10 fois sur la saison afin de mieux gérer les différentes réflexions mais aussi pour traiter les problèmes dans le but d'améliorer le fonctionnement de la CDA et des arbitres. Malheureusement une de ces réunions a dû être ajournée en raison de la présence d'un nombre insuffisant de membre de la CDA. Le quorum n'étant pas atteint nous n'avons pas pu statuer sur le règlement de la commission lors d'une autre réunion.

I. Formation

Pour ce qui est de la formation l'organisation a été modifiée pour les jeunes arbitres sur la planification et pour les arbitres seniors sur les contenus des 6 modules. Régulièrement tous les mardis certains membres disponibles de la commission se réunissaient au comité pour les désignations et la préparation des stages. Que ces personnes en soient remerciées.

Pour ce qui est des matchs de championnats une grosse majorité a été arbitrée. Que ce soit chez les jeunes arbitres ou chez les arbitres seniors la difficulté est de leur faire comprendre l'importance de déposer régulièrement leur disponibilité sur ihand. Beaucoup de travail a été fait et certaines modifications apportées notamment sur gest'hand sur les jeunes arbitres (grade, appellation, adresse mails etc.....).

II. Divers

Nous avons aussi cette année proposé 14 dossiers de labels d'école d'arbitrage à la fédération française de handball via la CTA.

Nous avons également participé à toutes les réunions de la commission territoriale d'arbitrage (ex CRA), que ce soit pour les jeunes arbitres (CTJA) et les arbitres seniors (CTA). Je ne peux terminer ce bilan sans remercier les membres de la commission qui m'entourent et de leurs investissements même infimes soient-ils.

En conclusion pour ma première saison à la tête de cette commission beaucoup de choses ont été faites mais il y en a encore beaucoup à réaliser et à apprendre sur le fonctionnement du comité.

Cette année la formation Arbitre senior a enregistré 15 candidats, tous n'ont pas eu leur suivi pour validation cause de besoins humains mais ce sera une priorité la saison prochaine pour la CDA. Au niveau des désignations, la cellule qui travaille a fait son maximum pour donner la possibilité à tous les matchs d'être joués dans les meilleures conditions. Pratiquement toutes les rencontres ont été couvertes jusqu'à la fin de saison, non sans difficulté mais avec par moment quelques lacunes (indisponibilité des arbitres, conclusion non rentrée ou rentrée trop tardivement).

La CDA Drôme/Ardèche a participé à la JNA (Journée Nationale de l'Arbitrage) à Annonay en début d'année avec des jeunes arbitres du club local et un représentant de la commission.



Depuis 1960 - Handball2607.org

Importance de cette manifestation avec notre partenaire LA POSTE, qui nous dote chaque année de plusieurs dizaines de maillots jeunes arbitres qui, par la suite, sont redistribués aux jeunes en formation JAR 3.

Maintien des dossiers « Ecole d'arbitrage ».

Absentéisme en baisse cette année, certainement dû au travail des bénévoles de la cellule Désignation pour assurer un maximum de rencontres arbitrées tous les weekends mais aussi au sérieux des arbitres qui soit par IHAND soit par retour de leur fiche disponibilités ont permis le bon déroulement de toutes ces rencontres. Pour faire un bilan chiffré et plus significatif de la saison pour certains, 623 matchs ont été joués 12 matchs n'ont pas été arbitrés soit un taux d'absentéisme en dessous de 2 %. Lorsqu'on compare avec les données de la saison précédente où le taux d'absentéisme dépassait les 10% on ne peut que se réjouir de ce progrès.

La commission d'arbitrage est présente sur l'ensemble des compétitions UNSS.

La CDA reconduit ses soirées revalidation de cartes arbitres seniors cette saison. Un petit test physique et un test écrit seront demandés aux participants. Un moment d'échange et de discussion lors de la présentation de différentes situations permettra de clôturer ces soirées.

Bref, une année bien chargée qui demande un investissement en temps et en moyens humains importants.

Je remercie tous les membres de la CDA pour leur engagement et leur soutien.

Continuons à travailler tous ensemble pour améliorer l'arbitrage au niveau de la Drôme/Ardèche.

Sans arbitre, notre sport ne serait pas aussi propre alors continuons à respecter ses personnes.

J'informe l'ensemble des clubs que la CDA se réunit tous les mardis et les jeudis au comité. Si vous avez des questions des doutes à éclaircir je vous propose d'appeler ou de passer au comité sur les heures de permanences.

Aucune question n'est posée.

Adopté à l'unanimité

BILAN COMMISSION DEVELOPPEMENT : Mme Carole ANTHEUNUS

Cette commission m'a été confiée pour la saison 2013-2014 et cela fut une grande première pour moi avec l'inexpérience avouée !

Le principal objet de la commission développement a été l'organisation des calendriers mini hand et les 2 tournois menés conjointement par le comité et le club organisateur, je veux parler du tournoi des petits Rois pour les débutants (11.01.2014) avec le club de HB Guilherand Granges et le tournoi sur herbe (le 1^{er} dans cette configuration) le 24 mai 2014 avec le club de St Marcel pour clore la saison des confirmés.

Les clubs Drôme Ardéchois sont pourvus d'un grand vivier handball, avec l'inscription de 33 équipes en Confirmés et 26 équipes de Débutants sur la première phase et de 34 équipes en Confirmés et de 28 équipes de Débutants en seconde phase.

Je rappellerai une nouveauté financière sur cette catégorie, le prix de l'engagement n'a pas été appliqué sur le nombre d'équipes mais par « club ».

La commission a veillé tant bien que mal à ce que les déplacements restent géographiques sur les 2 phases.

La commission a également fait en sorte de ne pas être intransigente sur les reports de plateau ou autre ce qui a laissé aux clubs une marge de manœuvre qui a permis à ces jeunes pousser ballons de pouvoir s'exprimer pleinement lors de leur rencontre. Plusieurs clubs ont mis en avant le fait que les championnats mini hand commencent trop tard dans l'année. La commission envisage de les faire débiter plus tôt. Mohamed Lagraa s'interroge sur les temps de jeu et l'organisation attenante à ce changement. La commission va réfléchir sur ces deux points.

Globalement toutes les feuilles de présence de ces rencontres ont été retournées au comité.

Le loisir a été laissé de côté mais il va faire l'objet d'une plus grande attention pour la saison future.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances bien méritées et vous donne rendez-vous à la rentrée !

Adopté à l'unanimité

BILAN COMMISSION ORGANISATRICE DES CHAMPIONNATS : M. Marc CHATAIN

En raison de l'arrêt maladie des deux secrétaires du Comité, la charge de travail et le fonctionnement de la COC ont été lourds à gérer.

Tout d'abord en raison de l'absence, dès le début de saison, d'Isabelle Prot en charge du suivi, des relances et des sanctions sur les retards des conclusions de matches, la COC n'a pas été en capacité d'effectuer ce travail et n'a pas sanctionné les retardataires.

Suivi de l'arrêt maladie de Cathy Gleyze, début janvier pendant le lancement de la seconde phase des championnats. Une autre permanente qu'il a fallu remplacer au pied levé, et qui a occasionné beaucoup de retard et de travail dans les inversions et reports, toujours nombreux sur les secondes phases.

Merci à Denise Queyrel qui m'a apporté son aide sur une longue soirée de janvier. Merci à l'ensemble des membres de la COC qui amène sa part de réflexion.

Une saison chaotique avec les problèmes de disponibilité de salles qu'ont rencontrés certains clubs, inondations, incendies, élections etc..... Gérer tous ces reports qui sont très mobilisateurs pour des bénévoles d'autant que leurs adversaires ne sont pas toujours très conciliants, ni réactifs.

Une saison chaotique qui a montré les limites de notre fonctionnement. Le fair play et la sportivité n'ont plus cours, face aux ambitions des clubs pour jouer au plus haut niveau. La crainte ou la suspicion est monnaie courante et les clubs viennent à demander des délégués de match à partir des -12 ans fille. A partir de la mi-championnat les clubs prétendants à la montée, ont demandé un arbitrage par le Comité. Du jamais vu en Drôme/Ardèche.

Les sélections prennent de plus en plus de date, pour une douzaine de joueurs et elles ont pénalisé et bloqué le fonctionnement de 35 clubs. Avec le refus des clubs de jouer pendant les vacances scolaires, la situation devient ingérable et les coupures dans les championnats beaucoup trop longues.

I. Inquiétude :

Face à la baisse générale du nombre de licenciés en Drôme/Ardèche.

Plus significative dans le secteur féminin, 3 équipes en -12, 3 équipes en -14 et 4 équipes en senior soit 10 équipes (61 au lieu de 71)

La baisse du nombre d'équipes en masculin est de 6 équipes (144 au lieu de 150).

II. Championnats :

Comme annoncé lors de l'assemblée générale, en fin de saison 2012 /2013 et à la demande des clubs, la COC a réduit les premières phases des championnats qualificatives pour la seconde phase. Seuls les Pré-régionaux évoluent dans un championnat sur la saison.

Cette formule est très contraignante pour la sportive qui doit répondre dans des délais très courts, et pour le secrétariat du Comité qui dispose lui aussi de peu de temps pour la mise en forme sur Gest'hand. Merci aux membres de la COC pour leur aide et leur rigueur.

Mais ces formes de championnat en plusieurs phases sont bien comprises et appréciées par les clubs, qui trouvent des poules plus équilibrées.

La COC a pris en compte la demande des clubs de débiter plus tard les championnats -12 ans, ce qui ne pourra pas se faire pour les -14 ans de la poule excellence par la contrainte de la qualification en championnat de Ligue.

III. Coupes Drôme Ardèche

La coupe Drôme Ardèche nouvelle formule a connu un succès grandissant avec 133 équipes engagées soit 17 équipes de plus que la saison N-1, (Féminine = 38, Masculin =95)

Les clubs demandeurs à l'organisation des finales sont également en hausse.

Les formules courtes de compétition ont du succès.

Trois bons points.

Domage que les clubs veulent être champions dans toutes les compétitions. La coupe DA n'est pas une finale mondiale, elle est proposée aux clubs qui veulent poursuivre un peu plus la saison sportive en se mesurant à des clubs qu'ils n'ont pas l'habitude de rencontrer.

Redescendons un peu sur terre.

IV. Conventions

Toujours la même galère, des décisions sont à prendre dans ce domaine.

Espérons que cela viendra de la FFHB, qui a proposé cette opportunité sans mettre de cadre précis.

Je remercie Jean Claude DEPARDON de son abnégation tout au long de l'année pour la gestion des conventions.

TRICASTIN se questionne sur les -14 ans Filles et plus précisément sur des consigne vis-à-vis du championnats pour l'accession en Ligue des -14 Filles.

Adopté à l'unanimité

BILAN de la Commission financière : M. Vincent DEFOSSEZ

Participent à la commission : le trésorier, le trésorier adjoint, la Présidente et les responsables de chaque commission. Le premier travail de la commission a été de remplacer l'arrêt maladie de la secrétaire comptable depuis le mois de mai 2013. La comptabilité a été assurée pendant cette absence (saisie des écritures, paiements, facturation) par Martine Chapelon, Christophe Boyer, Robert Colombani. Ce fonctionnement a quand même eu des conséquences pour les clubs car nous avons dû envoyer en retard des factures de fin de saison.

Comme la solution de s'appuyer sur des bénévoles n'était pas une solution pérenne, nous avons décidé d'externaliser notre comptabilité à un cabinet à compter de janvier 2014.

La commission s'est également réunie pour réfléchir sur une meilleure organisation afin de mettre en place un meilleur suivi financier pour les différentes commissions du comité.

Le bilan de la commission financière est adopté à l'unanimité.

BILAN COMMISSION TECHNIQUE : Mrs. Bertrand THIEVENT et Stéphane MOSCA

1. Aide aux clubs

St Agrève, Aubenas, HB Guilherand Granges, Ruoms, Viviers, Annonay, Ardèche méridionale, ...

2. Formation

Niveau animateur d'équipe :

- Inscrits 16 animateurs, 3 accompagnateurs, 1 VAE
- ont débuté la formation 10 animateurs, 3 accompagnateurs d'accompagnateurs d'équipes, 1 demande de VAE
- sont allés au bout : 10 animateurs, 3 accompagnateurs d'accompagnateurs d'équipes, 1 demande de VAE
- Validations : en cours

3. Détection

Génération 2001 : regroupements de détection, regroupements de préparation (entraînements), compétition interdépartementale à La Motte Servollex (les féminines sont 2èmes, les masculins 3èmes) ;



Depuis 1960 - Handball2607.org

Génération 2000 : regroupements de préparation (entraînements), compétitions (2 tours (sur 3) du championnat de France pour les filles et 3 tours (sur 3) pour les garçons) ;

Génération 1999 : regroupements de préparation (entraînements), compétition à BOURGOIN (Challenge Pierre Grillon). La sélection masculine termine 2ème et la sélection féminine termine 4^{ème} ;

Ligue :

- ✚ Génération 1999 : 4 joueuses et 3 joueurs ont participé aux INTERLIGUES.
- ✚ Génération 2000 : 7 joueuses et 4 joueurs ont participé à la détection de ligue.

Fédération :

- Génération 1999 :
2 joueuses ont participé au stage national à Bourges du 24 au 29 Avril 2014
- Génération 2000 :
2 joueurs ont participé au stage de détection fédérale de la zone sud-est du 25 au 27 Avril 2014 à Nîmes.

4. Encadrement section Handball à PORTES les VALENCE

Effectif : 12 filles et 10 garçons ;

Participation au Championnat UNSS :

Les filles sont 7èmes Rhône-Alpes et les garçons 3èmes.

5. Coopération USEP - UNSS – UGSEL

Cadre de la convention tri partites Inspection Académique, Comité, USEP, animation avec la conseillère Pédagogique 3 matinées avec les professeurs des écoles, participation aux trois tournois scolaires de fin de cycle.

Aide à la formation d'enseignants, formation d'élèves, suivi de réunions et compétitions.

6. Actions Ligue (conventionnées)

- ✚ Encadrement section féminine du Pôle Espoirs de CHAMBERY ;
- ✚ Encadrement des sélections féminines Dauphiné-Savoie ;
- ✚ Responsable et encadrement des stages accompagnateur de JA ;
- ✚ Responsable des stages JAR3' ;
- ✚ Participation à la commission qui a travaillé sur la mise en place des contenus de formation de la filière JA dans sa globalité ainsi que la nouvelle fiche de synthèse électronique.
- ✚ Réunions de l'Equipe Technique Régionale.

7. Actions Fédérales (conventionnées)

- Encadrement stage Nationale 99 à Bourges ;
- Encadrement stage de zone 98 à Bourg de Péage ;
- Responsable de la détection sur les ICF organisés sur le comité ;
- Participation au colloque CTF à Ajaccio en juin.

8. ACTION Etape sportive CDOS/ASF

Animation par des entraîneurs diplômés d'ateliers de découverte sportive sur les aires de repos de St RAMBERT et MONTÉLIMAR en juillet-août.

9. Actions en collaboration avec la CDA

Participation avec Hervé aux désignations JAR ;

- ✚ Responsable et intervenant sur la formation Arbitres Départementaux ;
- ✚ Responsable et formateur sur les stages JA départementaux ;
- ✚ Réunions de la CDA et de la CTA ;
- ✚ Revalidation des cartes d'arbitres départementaux ;
- ✚ Réunion dans les secteurs sur les JA ;
- ✚ Intervenant sur la détection des JA dans les secteurs ;
- ✚ Suivis JAR sur les championnats régionaux jeunes.

10. L'équipe technique départementale

- Virginie DUBRAY (Annonay)
- Quentin ARNAUD (US Montélimar Cruas)
- Annie DURAND (St Etienne/Aubenas)
- Nathalie DOUMAYROU (Charmes/St Georges)
- Nathan TABELLION (Tricastin)
- Christian GROSS (Valence)
- Kevin Peyron (Valence)
- Florent LATELLA (Rhodia)
- Geoffrey ADRIEN (Rhodia)

Stéphane MOSCA, CTF, responsable de la formation et de l'aide aux clubs

Bertrand THIEVENT, CTF, responsable de la détection et des sélections

La Commission Technique remercie vivement les clubs qui ont permis la tenue des regroupements des sélections et le bon déroulement d'Inter comités et d'Inter ligues en mettant à disposition du Comité et de la Ligue leurs bénévoles et leurs installations.

Adopté à l'unanimité

REMISE DES RECOMPENSES

Label ECOLE DE HANDBALL

-  **Label Simple** : CHABEUIL / BOURG LES VALENCE / VIVI-HAND / PRIVAS
-  **Label Bronze** : CHARMES / GGAHB / RUOMS VALLON / AUBENAS / HBGG / ANNONAY / SAINT RAMBERT / ETOILE.BEAUVALLON / ST MARCEL
-  **Label Argent** : BOURG DE PEAGE/ LORIOL / ST VALLIER / VALENCE / LIVRON / ST DONAT / RHODIA
-  **Label Or** : LE POUZIN, HBRE, TRICASTIN

Label ECOLE D'ARBITRAGE

Année 2013.2014

-  **Label Bronze** : BOURG DE PEAGE / LORIOL / GGAHB / TRICASTIN
-  **Label Argent** : RHODIA / VALENCE / SAINT DONAT / LE POUZIN / LIVRON / RHONE EYRIEUX/ HBGG / ETOILE BEAUVALLON
-  **Label Or** : CHARMES ST GEORGES

Année 2012.2013

-  **Label Bronze** : BOURG DE PEAGE / LIVRON / RHONE EYRIEUX
-  **Label Argent** : VALENCE / ST DONAT / LE POUZIN / RHODIA
-  **Label Or** : BOURG LES VALENCE / CHARMES ST GEORGES

PALMARES DE LA SAISON 2013.2014

LISTE DES CHAMPIONS

	-14 ans		-16 ans		-18 ans	+16 ans	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin
Promotion	1. CHABEUIL 2. RHODIA		SAINT DONAT			SAINT RAMBERT	
Honneur	CHABEUIL	GGAHB	ROMANS	LES OLLIERES	ROMANS	TILLEUL	GUILHERAND GRANGES AHB
Excellence	MONTELIMAR	SUZE LA ROUSSE	TRICASTIN	LE POUZIN	MONTELIMAR	SAINT MARCEL	TAIN VION TOURNON
Prérégional						LIVRON	ETOILE

DISTINCTIONS INDIVIDUELLES :



- Zuhrap BAGBASI (ANNONAY)
- Benaïssa BOURAM (MONTELMAR)
- Nicolas PEYRETOU (SAINT DONAT)
- Théo SIBIODON (HBRE)
- Himaya DJEBOURI (MONTELMAR)
- Michel GUICHARD (BOURG DE PEAGE)
- Antonin CORTES (HBGG)
- Arthur LESAGE (HBGG)

ELECTIONS au CONSEIL d'ADMINISTRATION

Liste des candidats :

- LAURENS Sonia
- MAGNIN Christian
- RIBET Hervé

Ils sont élus à l'unanimité.

La présidente précise que Madame Tonkens et Monsieur Brun quittent le conseil d'administration.

VOEUX DES CLUBS

CHARMES – COC – ARBITRAGE

Chaque club ayant le désir de s'inscrire en championnat moins de 14, dans le but d'être qualifiés en 2^{ème} phase pour jouer en Régionale, devrait pouvoir se déplacer avec un binôme sur chaque compétition. L'équipe qui ne joue pas, siffle sous couvert du tuteur du club recevant. Ce qui permettrait au club de former des jeunes arbitres. A partir du moment où un club a le désir de jouer en Ligue, il doit se soucier de l'arbitrage. Et cette modification au Règlement réglerait peut être la pénurie de jeunes arbitres.

Pour : 8 Voix

Contre : 120 voix

Abstention : 36 voix

Vœux non adopté

AS CHARMES ST GEORGES – COC

Les lycéens qui se trouvent en terminale ont très souvent des DS (Devoirs Surveillés) les samedis matins. C'est pourquoi, CHARMES souhaite une modification de Règlement de l'Article 7 : Organisation des Rencontres.

2 – Horaires (Séparer les catégories d'âges moins de 16 et Moins de 18)

Moins de 16 Masculin et Féminin :

- Le samedi de 14h00 à 19h00
- Le dimanche de 10h00 à 16h00

Moins de 18 Masculin et Moins de 19 Féminin :

- Le samedi de 16h00 à 19h00
- Le dimanche de 10h00 à 16h00

Pour : 8 Voix

Contre : 149

Abstention : 7 voix

Vœux non adopté

HBC ST DONAT – COC

Le club aimerait la suppression de l'article 94.2.2 et la modification de l'article 95.1.

Il demande de revenir à l'ancienne version :

Un joueur ne peut pas faire 2 matchs sur une même journée initialement prévue, sauf quand il s'agit de Championnat et de Coupe sur le même week-end.

Pour : 5 Voix

Contre : 134 Voix

Abstention : 25 voix

Vœux non adopté

Revenir au + de 15 ans au lieu de + 16 ans.

Cela n'a rien changé pour éviter d'envoyer des joueuses chez le Docteur CAZAUX.

Il n'y a pas eu plus d'équipes qui se sont inscrites dans les Championnats Jeunes (-19)

Vœux refusé : Modification des catégories d'âges votée à l'AG fédérale 2014

PROJET – 12 ans

Présentation par Mme CHAPELON

Il met en avant le fait qu'il est impératif d'amener le Handball dans des lieux où il n'est pas encore présent.

Intervention de M. FOURNET membre de la commission de discipline de la Ligue et membre de la commission éthique au sein du Comité.

Il tient à mettre en avant le fait que cette saison encore le Handball a connu de nombreux joueurs ayant fait preuve d'incivilité, de vulgarité, et même de violence. Il tient à rappeler le rôle des coaches dans l'éducation des joueurs, combien ils sont importants et qu'ils représentent l'image que les joueurs se font du Handball. Il ajoute qu'il faut transmettre les valeurs du Handball qui sont : tolérance et respect. Il est impératif de rappeler à chacun combien le Handball est beau.

Adopté à l'unanimité

PROJET de la COMMISSION ORGANISATRICE DES CHAMPIONNATS

M. CHATAIN intervient ensuite et propose d'étaler les championnats sur la saison ou de conserver la formule de la saison précédente. Le vote se fera pour définir si nous maintenons la formule existante.

Pour les Garçons :

Pour : 55 Voix

Contre : 4 voix

Abstention : 35 voix

Maintien de la formule existante

Pour les Filles :

Pour : 54 Voix

Contre : 15 voix

Abstention : 22 voix

Maintien de la formule existante



Depuis 1960 - Handball2607.org



ETUDE DU BUDGET PROVISIONNEL 2013 : Mr Christophe BOYER

ACHATS	Prév 2013	Prév 2014
Matériel	300,00	300,00
Marchandises minihand	200,00	200,00
Marchandises	2 500,00	1 000,00
Matériel et Mobilier Bureau		
Electricité / entretien / charges MB		
Fournitures/Entretien/Equipement	2 600,00	2 300,00
Achats fdm/ndf arbitrage/cartons	1 000,00	1 000,00
Total achats	6 600,00 €	4 800,00 €
Variation des stocks		

SERVICES EXTERIEURS	Prév 2013	Prév 2014
Charges locatives		4 300,00
Location autre		8 500,00
Entretien locaux		
Maintenance et fournitures	650,00	650,00
Assurance	500,00	500,00
Documents techniques	100,00	100,00
Total Services extérieurs	1 250,00 €	14 050,00 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS	Prév 2013	Prév 2014
Indemnités arbitrage/cadres	10 000,00	10 000,00
Publicité/relations publiques	1 000,00	1 000,00
Dfe		
Actions promotionnelles	500,00	500,00
Cotisations	750,00	750,00
Divers/Dons	500,00	
Participations diverses comité		
Déplacements	17 500,00	17 000,00
Déplacements IC	15 000,00	15 000,00
Reversement Forfait km		
Frais de réunion	2 500,00	2 500,00
Frais de réunion IC		
Frais hébergement	200,00	
Frais hébergement IC		
Réceptions		
Frais postaux	2 600,00	2 300,00
Frais télécom	4 200,00	2 000,00
Autres impôts et taxes		
Total autres Services extérieurs	54 750,00 €	51 050,00 €

CHARGES DE PERSONNEL	Prév 2013	Prév 2014
Rémunérations du personnel	85 000,00	75 000,00
Personnel ASF		
Personnel intérimaire		
Charges de SS	29 000,00	28 450,00
Retraite		
Autres charges	4 000,00	2 300,00
Formation DFE autres Formations		
Taxe sur salaires		
Total charges du personnel	118 000,00 €	105 750,00 €

AUTRES CHARGES	Prév 2013	Prév 2014
Charges financières	100,00	
Dotation aux provisions		
Charges exceptionnelles		
Total autre charges	100,00	0,00

EXCEDENT / PERTE		

TOTAL CHARGES	180 700,00 €	175 650,00 €
---------------	--------------	--------------

VENTES	Prév 2013	Prév 2014
Licences	55 000,00	55 000,00
Tournoi loisir		
Remboursement frais ligue Pôle ..	2 500,00	2 500,00
Remboursement frais ligue DFE		
Remboursement frais IC repas déplac	6 000,00	600,00
Remb autres frais AG FFHB Ligue		
Frais Stages FFHB Ligue		
Feuilles de match/livret arbitrage	100,00	
Comité IC péréquation		
Engagements	13 000,00	13 000,00
Arbitrage jeune	5 000,00	3 500,00
Formation arbitre	1 000,00	1 000,00
Formation animateur	1 000,00	1 500,00
Prestations services ASF		
Amendes arbitrage	1 000,00	1 000,00
Amendes disciplinaires	2 000,00	1 500,00
Amendes sportives	1 100,00	1 100,00
Forfait frais km		
C France		
Autres remboursements		
Adhésion Comité	450,00	450,00
Total ventes	88 150,00 €	81 150,00 €

AUTRES PRODUITS	Prév 2013	Prév 2014
Péréquation km IC FFHB		
Autres produits		
Produits financiers	150,00	600,00
Produits exceptionnels création clubs		
Reprise prov d'invest		
Droits de mutation et Formation	200,00	
CPAM		
Total autres produits	350,00 €	600,00 €

SUBVENTIONS	Prév 2013	Prév 2014
Conseil Général 07	24 000,00	21 000,00
Conseil Général 26	35 000,00	43 600,00
DDCS 07	4 900,00	5 500,00
DDCS 26	10 000,00	7 000,00
Partenariat	500,00	500,00
FFHB cadres + club	10 000,00	10 000,00
Aide formation	1 500,00	
Ligue Dauphiné Savoie	6 300,00	6 300,00
FFHB création club		
Total subventions	92 200,00 €	93 900,00 €

TOTAL PRODUITS	180 700,00 €	175 650,00 €
----------------	--------------	--------------

ETUDE DES TARIFICATIONS 2014.2015 :



ENGAGEMENTS (par équipe)	
CHAMPIONNAT ADULTE	73
CHAMPIONNAT -18M et -19F	53
CHAMPIONNAT JEUNE	43
CHAMPIONNAT DECOUVERTE	35
MINI-HAND / CLUB	27
COUPE TOUTES CATEGORIES	27
LOISIR - LOISIR PLUS / PAR CLUB	27
COUPE DE France	TARIF FFHB

ARBITRAGE	
PRE-REGIONAL/EXCELLENCE SENIOR	25
MATCH DE COUPE SENIOR	25
CHAMP. & COUPE -18ANS	25
CHAMP. & COUPE -14 et -16ANS	10
ABSENCE D'ARBITRAGE	60
TARIF KILOMETRIQUE	0,35
INDEMNITE DELEGUE MATCH	30
INDEMNITE SUIVEUR D'ARBITRE	30
INDEMNITE TUTEUR J.A.	30

LICENCES / AFFILIATION	
PARTICIPATION VIE DU COMITE + 9 ANS	12,3
PARTICIPATION VIE DU COMITE - 9 ANS	5,5
ADHESION AU COMITE	15
LICENCE INDEPENDANT	20

DISCIPLINE	
AVERTISSEMENT	22*
DATE DE SURSIS	22,5*
DATE DE SUSPENSION	45*
AUTRES SANCTIONS	TARIF FFHB

*Voir article 3.2 du guide financier de la FFHB en vigueur

COMMISSIONS	
INDEMNITE REPAS	10
TARIF KILOMETRIQUE	0,35
CHRONOMETREUR - SECRETAIRE JOURNEE	40
CHRONOMETREUR - SECRETAIRE 1/2 JOURNEE	20

FOURNITURES	
KIT MINIHAND/KIT ACCUEIL	TARIF FFHB

AMENDES/FORFAITS / PENALITES	
RETARD CONCLUSION DE MATCH	12
MENTION MANQUANTE F.D.M.	12
PREMIER FORFAIT	25
DEUXIEME FORFAIT	45
TROISIEME FORFAIT	70
PREMIERE PENALITE	15
DEUXIEME PENALITE	30
De la TROISIEME PENALITE à la SIXIEME	40
FORFAIT GENERAL	140
MODIF.CONCLUSION MATCH < 15 JOURS	50
FRAIS DE DOSSIER	15
ABSENCE AG PAR VOIX	40

FORMATION	
INSCRIPTION FORMATION TECHNIQUE 70H	150
INSCRIPTION FORMATION ARBITRES 18H	100
INDEMNITE FORMATEUR JOURNEE	40
INDEMNITE FORMATEUR 1/2 JOURNEE	20
RESPONSABLE EQUIPE 1/2 JOURNEE	20
ACCOMPAGNEMENT par jour	
INDEMNITE RESPONSABLE EQUIPE COMITE	40
INDEMNITE ADJOINT RESPONSABLE EQUIPE	20
INDEMNITE MONITEUR	20

Adopté à l'unanimité.



Depuis 1960 - Handball2607.org



L'ordre du jour étant épuisé, la présidente Mme Martine CHAPELON clôture l'Assemblée Générale.
La séance est levée à 16h10

Martine CHAPELON
Présidente du Comité

BILAN ACTIF

	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	1 800		1 800	1 800
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	32 938		32 938	25 310
Autres créances	29 349		29 349	3 353
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	57 280		57 280	76 528
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	121 367		121 367	106 992
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I à V)	121 367		121 367	106 992
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2013	31/12/2012
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		79 283	69 102
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		8 873	10 181
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	88 156	79 283
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		14 440	
Provisions pour charges			10 500
TOTAL	(III)	14 440	10 500
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44	791
Dettes fiscales et sociales		15 873	15 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		104	495
Produits constatés d'avance (1)		2 750	
TOTAL	(V)	18 771	17 209
Ecart de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	121 367	106 992
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		18 771	17 209
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2013	31/12/2012
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises		55 748	19 214
Production vendue		420	40 101
Prestations de services		40 368	50 571
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		96 536	109 886
Production stockée			
Production immobilisée		7 035	1 860
Subventions d'exploitation		77 300	81 945
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		12 135	
Collectes			
Cotisations			750
Autres produits		12 800	555
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	205 806	194 996
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		39	2 093
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		366	3 560
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		60 875	57 925
Impôts, taxes et versements assimilés		1 787	1 177
Salaires et traitements		79 732	87 974
Charges sociales		27 853	29 641
Autres charges de personnel		1 850	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		14 440	3 500
Autres charges		12 800	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	199 743	185 871
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	6 063	9 125
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)		133	632
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		867	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 001	632
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	1 001	632
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	7 064	9 757

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2013	31/12/2012
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		1 809	424
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	1 809	424
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	1 809	424
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	208 615	196 051
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	199 743	185 871
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		8 873	10 181
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		8 873	10 181
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature		12 800	
Dons en nature			
TOTAL		12 800	
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		12 800	
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		12 800	

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de COMITE DROME ARDECHE DE HANDBALL relatifs à la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	:	121 367 Euros
Produits d'exploitation	:	205 806 Euros
Résultat net comptable	:	8 873 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ROMANS SUR ISERE,

Le 06/06/2014


Nathalie DESPERT
EXPERT-COMPTABLE